

LAISSER LA TABLE DU RÉVEILLON GARNIE POUR LES MORTS. Noël a-t-il été une « fête des âmes » ?

En 2000, Jean-Paul Boyer, Gilles Dorival et moi-même avons organisé un colloque sur le thème de « la Nativité et le temps de Noël »¹. Au cours des débats, j'ai eu l'occasion de signaler qu'Arnold van Gennepe avait rassemblé des données suggérant qu'il s'agissait d'une des périodes de l'année propices aux rapports entre les vivants et leurs morts. Jean-Paul Boyer se souvient peut-être de l'étonnement que suscita ma remarque parmi les participants, tant les actuelles fêtes de Noël semblaient à première vue aux antipodes des « fêtes des morts » dont la plus marquante reste aujourd'hui celle dite « de la Toussaint ». J'avais cependant observé, en publiant les actes de ce colloque, qu'une chercheuse polonaise insistait sur cette idée². J'ai donc repris ce dossier afin de verser un complément aux travaux de notre colloque.

LA POSITION D'A. VAN GENNEPE

Arnold van Gennepe (1873-1957) a, dans son *Manuel de folklore français contemporain*, très brièvement réfuté la thèse avancée par certains de ses prédécesseurs selon laquelle le temps de Noël aurait été initialement une « fête des morts ». Il a par ailleurs constitué ce petit dossier auquel j'ai fait allusion et que je reprendrai partiellement ici, en le complétant de données provençales³.

1. Gilles DORIVAL et Jean-Paul BOYER éd., *La Nativité et le temps de Noël, Antiquité et Moyen Âge*, et Régis BERTRAND éd., *La Nativité et le temps de Noël, XVII^e-XX^e siècle*, actes du colloque d'Aix-MMSH, 7-9 décembre 2000, Aix-en-Provence, 2003, 2 vol.

2. Maria SZUPRYCZYNSKA, « La veillée de Noël en Pologne. Rites et tradition » dans R. BERTRAND éd., *La Nativité et le temps de Noël, op. cit.*, p. 240-241.

3. Arnold VAN GENNEPE, *Manuel de folklore français contemporain*, Tome Premier, *Du berceau à la tombe*, Paris, 1946-1988 ; sont utilisés ici les t. I, vol. VI, 1953 (très brève allusion p. 2810 à propos de la Toussaint et du jour des Morts), vol. VII, posthume, 1958, p. 2861-2862 (citées ici), vol. VIII, posthume, mis au point par Bernadette GUICHARD, 1988, p. 3364-3368 (« Les revenants », pour mémoire : aucune mention provençale). Van Gennepe n'eut pas le temps

Les quelques lignes par lesquelles A. van Gennep rejette l'idée que Noël aurait pu être une fête des morts méritent d'être entièrement citées. Après avoir repoussé diverses autres théories, il en vient à celle-ci :

« La *théorie funéraire* ou *chthonienne*, selon laquelle la Noël aurait été primitivement une *Fête des Morts*, du même type que celle des 1^{er}-2 novembre, est basée sur une seule catégorie de faits, soit cycliques (en Europe centrale), soit noéliques (France), à savoir que, pendant la nuit sacrée, les esprits des morts en plein air et ceux des ancêtres dans la maison rodent, veulent du mal aux gens et doivent être propitiés (*sic*). Aux partisans de cette théorie, on objectera qu'ainsi ne s'expliquent pas tous les autres rites du Cycle. Et que ces morts sortis de terre et redoutés des vivants, s'ils en étaient le noyau cérémoniel, lui auraient imposé (comme à la Toussaint) un caractère triste, mais non ce caractère joyeux, proprement festif, qui est universellement visible tant à Noël qu'au Jour de l'An et aux Rois. C'est pour faire participer les morts de la famille à cette joie et non par crainte, qu'on leur laisse parfois à boire et à manger et une bûche allumée avant d'aller se coucher ».

Soucieux d'asseoir sur des bases qu'il aurait souhaitées scientifiques cette discipline qu'il tint à appeler « folklore » et qui prendra ensuite les noms d'ethnologie ou d'anthropologie culturelle, A. van Gennep revendique le modèle des sciences expérimentales, fondées sur le primat de l'observation⁴. Il dénonce ici un exemple de la pétition de principe selon laquelle les gens du peuple qui célébraient des rites ne savaient pas vraiment ce qu'ils faisaient car ils en ignoraient le sens profond ou originel, que seuls ces représentants des catégories instruites qu'étaient les folkloristes étaient capables d'élucider⁵. A. van Gennep fait preuve ici de prudence et d'un empirisme assumé.

Van Gennep est cependant mal parvenu à surmonter le paradoxe qui consistait à traquer des survivances du passé (les « traditions populaires ») dans les temps contemporains tout en récusant les démarches des historiens pour adopter, selon ses termes, « l'attitude des zoologistes et des botanistes ». Il convient, écrivait-il en 1924 de « remplacer la *méthode historique* par la *méthode biologique* »⁶. Il a nuancé un peu ses positions au terme de sa carrière, lorsqu'il rédige son *Manuel* : il y pratique en fait discrètement

de rédiger le t. II. Les t. III et IV, les premiers publiés, renferment la bibliographie. Pour le « cycle des douze jours », t. III, 1937, p. 389-408.

4. Voir le chapitre III, « Méthodes », d'A. VAN GENNEP, *Le folklore, croyances et coutumes populaires françaises*, Paris, 1924, p. 32 et Nicole BELMONT, *Arnold van Gennep, le créateur de l'ethnologie française*, Paris, 1974, p. 85-98 et *passim*.

5. Que Claude LEVI-STRAUSS, « Le Père Noël supplicie », dans *Les Temps modernes*, n° 77, 1952, p. 1572-1590, formule ainsi : « Les raisons apparentes que nous prêtons aux événements dont nous sommes les acteurs sont fort différentes des causes réelles qui nous y assignent un rôle ». Il n'est pas impossible que la mise au point d'A. van Gennep que je viens de citer lui ait été inspirée par ce texte, sur lequel je reviendrai, qui a tendu à réintroduire la *théorie funéraire* dans la culture ethnologique française.

6. A. VAN GENNEP, *Le folklore, op. cit.*, p. 33-34.

l'analyse critique du document quand il s'agit d'évaluer la crédibilité de ses sources hétérogènes. Il a, en revanche, pris moins de distance à l'égard d'un autre *a priori*, d'ailleurs toujours vivace, l'idée que les rites relèveraient d'une religion « païenne » multimillénaire des forces de la nature persistant sous un vernis de christianisation. Ainsi est-il apparemment séduit par l'hypothèse que « les Francs et les autres Germains qui colonisèrent la Gaule aient continué à commémorer leurs morts, comme les autres Germains et Scandinaves, pendant le Cycle des Douze jours ou de Youl ». Mais il paraît sensible à l'objection des historiens qu'une solution de continuité documentaire de plusieurs siècles empêche de considérer que des pratiques attestées à l'époque contemporaine puissent perpétuer des rituels antiques. Il doit avouer : « On se heurte à l'absence de tous documents pour les VI^e-XIII^e siècles » – il ne précise pas d'ailleurs quelles attestations susceptibles d'être soumises à la *méthode biologique* peuvent exister à partir de ce dernier siècle.

Reste, comme souvent chez A. van Gennep, ce retour aux réalités observables, directement ou indirectement (les écrits d'auteurs très divers) qu'annonce la fin de la citation. Soit l'affirmation qu'en certains lieux – dont certains sont provençaux –, on ne dessert pas la table pendant la nuit et on laisse brûler la bûche, selon lui « pour faire participer les morts de la famille à cette joie [de Noël] » – cette intrication de données factuelles avec des hypothèses susceptibles de leur prêter sens est fréquente chez les « folkloristes ».

La perplexité de l'historien est forte devant ces pages – et plus encore peut-être à la lecture de l'ouvrage d'une sociologue du CNRS, paru en 2002, où les morts redoutables sont bien présents à travers un récit pour grand public de cette « fête sacrée ou païenne » que l'auteur s'efforce cependant de mettre en perspective historique, en montrant que l'esprit de la fête de Noël actuelle date du XIX^e siècle⁷. Passons sur la rémanence étonnante de ces pétitions de principe à valeur d'évidence selon lesquelles la néolithisation aurait marqué à jamais l'humanité de son empreinte sans cesse sous-jacente – elles sont loin de recevoir l'adhésion de la plupart sinon de tous les ethnologues français actuels. La récolte d'A. van Gennep relève souvent moins d'une observation ou d'une enquête directe que d'une patiente collecte d'attestations plus ou moins récentes, provenant d'auteurs très divers, prenant la plume dans des contextes variés et pour des finalités bien différentes. Dans tous les cas, ces « folkloristes » *lato sensu* ont avant tout insisté sur ce qui leur paraissait des éléments importants d'une identité régionale ou des rites qu'ils croyaient propres à une région. Ce sont parfois moins des observations que des mentions pointillistes qui posent fréquemment des problèmes de temporalité. Leur rapport à l'espace soulève aussi question : il est conçu sur

7. Martyne PERROT, *Sous les images, Noël!*, Paris, 2002. Plus prudent est le travail précédent du même auteur, *Ethnologie de Noël. Une fête paradoxale*, Paris, 2000.

le mode binaire présence/absence, l'alternative étant d'ordinaire l'attestation ou la subsistance en un lieu d'une pratique *a priori* intemporelle ou bien son défaut d'attestation ou sa disparition. Un bon connaisseur d'une région peut d'ailleurs suffire à inverser le verdict de van Gennep. Lui-même en donne un exemple au sujet de la bénédiction de la bûche dans le Comté de Nice. Les attestations imprimées étaient très rares, confuses (selon ses termes) voire négatives. Un de ses correspondants locaux, Paul Canestrier, lui signale dans une lettre d'octobre 1952 dont il reproduit la substance dans le *Manuel* que « c'était une coutume générale dans les campagnes du Comté et à Nice aussi, encore au début du xx^e siècle » et il lui fournit une description-type de la cérémonie – sans indiquer d'ailleurs ses sources.

Même dans le cas d'enquête précise, commune par commune, telle que celles qu'A. van Gennep a pu mener en Savoie ou en Flandres, semblent peser de la part des informateurs l'oubli ou le refus de révéler un rite jugé dérisoire, superstitieux, ridicule ou absurde. L'enquête conduite par le préfet Villeneuve en 1820 et 1825 auprès des maires des Bouches-du-Rhône sur les usages festifs de leur commune, dont les réponses sont désormais publiées, illustre d'autres difficultés : à la question « Quels sont les usages particuliers des principales fêtes de l'année, telles que la Noël [...] ? », nombre de maires répondent qu'il n'y a aucun « usage particulier », faute sans doute de point de comparaison car ils n'ont jamais dû fêter Noël que dans leur propre foyer. Plusieurs ont cru que l'enquête ne portait que sur les aspects collectifs et publics des fêtes et n'évoquent que les messes et parfois l'offrande des bergers. Ceux qui évoquent avec quelques précisions le gros souper insistent sur l'importance de la réunion familiale, l'abondance et la variété des mets et indiquent parfois la bénédiction de la bûche⁸.

DES ALLUSIONS AUX ANCÊTRES PENDANT LA VEILLÉE DE NOËL ?

A. van Gennep et ses émules se sont avant tout efforcés d'observer de menues variantes rituelles micro-régionales, de définir des réseaux de limites spatiales. Nous nous bornerons ici à examiner des indices suggérant dans quelle mesure le souvenir des morts semble avoir été présent en Provence pendant les séquences domestiques d'une des fêtes chrétiennes les plus importantes de l'année liturgique.

Il convient préalablement de dénoncer l'anachronisme selon lequel le souvenir des morts serait incompatible avec la fête, sous prétexte que, d'après les idées reçues de notre temps, son évocation serait contraire à l'allégresse

8. François GASNAULT, Pierre GOMBERT, Félix LAFFÉ et Jacqueline URSCH dir., *Récits de fêtes en Provence au XIX^e siècle. Le préfet statisticien et les maires ethnographes*, Marseille, 2010.

festive. D'autant que l'*estrambord* collectif d'intensité variable des séquences publiques – les mieux documentées – ne se retrouvait pas forcément dans les séquences familiales. Des fêtes du passé pouvaient allier le souvenir des prédécesseurs du groupe familial ou villageois à sa permanence dans le présent et sa projection dans l'avenir – ainsi ce type de *roumavagi* qui consistait à aller prendre un repas collectif sur le site d'une chapelle de hauteur, perçue comme l'ancienne paroisse du village, autour de laquelle les ancêtres avaient vécu et étaient enterrés. Au reste, le problème qui nous occupe a été résumé par Marcel Pagnol en une réplique de l'acte 1 de *Marius* : « Mais il ne manquera qu'une seule personne à cette belle fête, c'est ma pauvre Félicité ». L'effet comique de cette phrase vient du fait que César évoque sa première épouse, décédée, au sujet de son remariage. Si elle paraît naïvement incongrue, c'est qu'elle correspond vraisemblablement à l'usage de souligner brièvement au début d'une réunion familiale l'absence des morts récents, où les convenances se mêlent à l'affectivité et qui n'a sans doute pas disparu⁹.

Parmi les attestations de pratiques familiales commémoratives et mémorielles, le récit détaillé de la veillée de Noël que le notaire Combe, maire d'Alleins, envoya au comte de Villeneuve le 27 février 1825, indique de fait au début du repas : « Les familles qui ont eu le malheur de perdre un de leurs membres dans le courant de l'année commencent par faire l'éloge du défunt et donner (sic) des larmes à sa mémoire ».

La synthèse de ces réponses dans le t. III de la *Statistique des Bouches-du-Rhône*, paru en 1826, renferme une indication plus générale et imprécise :

« Jour de Noël [...] tout le temps est employé aux offices divins, aux festins, à des jeux innocens, et à des histoires de famille qui ont pour but l'éloge des ancêtres. Le patriarche, assis près du foyer et entouré de tous ses enfans, leur raconte ce qu'il y a de plus honorable dans les annales de la famille et il accompagne son récit de conseils et d'exhortations. Louable coutume qui malheureusement ne s'est conservée que dans les campagnes, et même dans un petit nombre de familles »¹⁰.

François Mazuy (1813-1862) indique sous le Second Empire dans son récit du réveillon de Noël marseillais : « Le souper commence parfois tristement et cela se conçoit ; les convives se comptent et d'après la loi immuable, il arrive qu'il manque quelque parent à l'appel ». Un guide de Marseille affirme à la même époque : « Pendant la soirée du 24 décembre [...] le repas [...] se

9. À noter d'ailleurs cet autre usage, qui semble assez récent, qui consiste à indiquer dans les faire-part et avis de décès voire de mariage les noms de proches parents décédés en les faisant précéder d'une croix.

10. F. GASNAULT, P. GOMBERT, F. LAFFE et J. URSCH dir., *Récits de fêtes en Provence au XIX^e siècle*, op. cit., p. 111 et Comte [Christophe] DE VILLENEUVE[-BARGEMONT] éd., *Statistique des Bouches-du-Rhône*, t. III, Marseille, 1826, p. 230.

prolonge bien tard dans la nuit et s'écoule en conversations affectueuses [...] en regrets sur des membres de la famille que la mort a enlevés pendant l'année ou que l'éloignement et des circonstances incommensurables empêchent de se trouver à cette réunion »¹¹.

Le récit rétrospectif que Frédéric Mistral a donné de la Noël de son enfance dans son autobiographie relève, comme dans tout écrit de ce genre, de choix volontaires et d'un tri sélectif des usages pour n'en retenir que ceux que le poète juge identitaires ou dignes d'exemplarité. On notera qu'il observe que « la veillée, en attendant la messe de Minuit, était longue ce jour-là, et longuement, autour du feu, on y parlait des ancêtres et on louait leur action »¹². On trouve la même remarque dans la longue narration d'une veillée de Noël dans un château des Alpilles publiée peu auparavant par Thomas A. Janvier (1849-1913), américain qui passa trois ans à Avignon et se lia avec F. Mistral au point de préciser en page de titre qu'il était « sóci du félibrige », ce qui rend ce texte à la fois précieux par ses observations directes et quelque peu sujet à caution, tant il laisse l'impression qu'il reflète la codification en milieu félibréen d'un rituel que l'on voudrait voir devenir canonique: « I was much interested in observing that the talk – mainly carried on by the elders – was turned with an obviously deliberate purpose upon family history; and especially upon the doings of those who in the past had brought honour upon the family name. And I was still more interested when, later, the Vidame informed me that it is the Provençal custom at the Christmas festival for the old thus to instruct the young and so to keep family tradition alive »¹³.

LOU CACHO-FIO

Noël, fête de la Naissance, semble avoir été la fête par excellence de la continuité et même de la perpétuité des familles à travers le temps, d'autant que le cycle de la Nativité inclut depuis le XVI^e siècle le changement de millésime et donc le Jour de l'an, à la fois indice de l'écoulement du temps et

11. François MAZUY, *Essai historique sur les mœurs et coutumes de Marseille au dix-neuvième siècle*, Marseille, 1853, p. 170-171 et RICHARD, *Conducteur de l'étranger dans Marseille suivi de l'itinéraire de Paris à Marseille*, Paris, 3^e éd., vers 1860, p. 26.

12. Frédéric Mistral, *Mémoires et récits (Moun espelido. Memori e raconte)*, Paris, Plon, 1906 et rééd., p. 32.

13. Thomas A. JANVIER, *The Christmas Kalends of Provence and some other Provençal Festivals*, New York and London, 1902, p. 96. Rédaction datée de septembre 1896. Le Vidame est le surnom de l'hôte, d'ailleurs surprenant puisque ce titre d'Ancien Régime n'était pas usité en Provence. Les liens de l'auteur avec Mistral sont explicitement indiqués aux p. 62-65; le récit du retour du père de Mistral, volontaire pendant la Révolution, à Maillane le temps d'y « poser la bûche » se retrouvera ensuite presque textuellement dans *Mémoires et récits*, *op. cit.*, p. 26-28. Bien plus, aux p. 51-57 l'auteur procure la version anglaise du récit « À la rencontre des Rois » qui figurera dans *Mémoires et récits*, p. 29-33: "I shall quote here, by his permission, a page or two from the 'Memoirs' which he is writing, slowly and lovingly, in the between-whiles of the making of his songs".

projection dans l'avenir d'une année commençante¹⁴. En témoignait sans doute un rituel d'entrée de la veillée de Noël qui a abondamment retenu l'attention des folkloristes, car ils ont cru y voir la survivance christianisée d'une libation païenne, *lou cacho-fio*, ce que F. Mistral a traduit par «poser la bûche au feu». Soit le transport ritualisé d'une bûche et son installation avec quelque solennité dans l'âtre et surtout son aspersion de vin (ou parfois d'huile) par le chef de famille ou bien un membre de la famille en position d'âge extrême, le plus âgé ou parfois le plus jeune, qui prononce une formule propitiatoire. La bûche doit ensuite brûler sans discontinuer ou du moins, si elle est éteinte puis rallumée, durer un certain temps voire jusqu'à la fin du cycle des douze jours. Mistral a décrit une première fois la veillée de Noël dans un *excursus* de *Mireio*, publié en 1859 en annexe du poème, dont la raison d'être est de faire connaître ce rite. Il y reviendra longuement à la fin de sa vie dans *Mémoires et récits*, pour évoquer la Noël de son enfance, procurant une seconde description de la cérémonie¹⁵. Entre temps, il aura fait reconstituer la scène du *cacho-fio* au moyen de mannequins dans une «salle calendale» qu'il installe au Museon arlaten, dès sa préfiguration en 1898 puis dans l'ancien collège d'Arles où le musée s'établit définitivement entre 1906 et 1909. Un autre félibre, Baptiste Bonnet (1844-1925), avait peu auparavant décrit en 1894 le *cacho-fio* dans sa *Vido d'enfant*, récit également autobiographique qui fut traduit et préfacé par Alphonse Daudet¹⁶.

La plus ancienne attestation du fait est fournie, aux marges de la Provence, par le Bâlois Thomas Platter (1574-1628), venu faire ses études de médecine à Montpellier, qui procure dans la narration de son voyage un récit détaillé de la veillée de Noël qu'il passa le 24 décembre 1597 à Uzès, chez ses hôtes, les Carsans, dont le père et le fils étaient catholiques et la femme et la fille protestantes¹⁷. Viennent ensuite l'attestation du prêtre marseillais François Marchetti (1613-1688) en 1683¹⁸ et les paragraphes ajoutés à l'ouvrage de l'abbé Jean-Baptiste Thiers (1636-1703), *Traité des superstitions qui regardent tous les sacrements* dans sa 4^e édition, parue à Avignon en 1777¹⁹. Je puis citer une quatrième mention d'Ancien Régime, le rapide récit de la veillée du 24 décembre 1646 à bord d'un vaisseau provençal que relate Balthazar de

14. Le fait est souligné dans son étude de sociologie religieuse du cycle des douze jours par François-André ISAMBERT, *Le sens du sacré. Fête et religion populaire*, Paris, 1982, p. 166-170.

15. Frédéric MISTRAL, *Mireille (Mireio)*, éd. de Charles ROSTAING, Paris, 1978, p. 485-489; *Mémoires et récits*, *op. cit.*, chapitre II, «Mon père», voir aussi chap. III, «Les rois mages», p. 19-41.

16. Batisto BONNET, *Vido d'enfant, traduction et présentation par Alphonse Daudet*, rééd., Nîmes, éd. de la Tourmagne, 1968, «La veille de Noël», p. 127.

17. A. VAN GENNEP, *Manuel*, *op. cit.*, t. I/7, 1958, p. 3103-3105 fournit à la fois le texte original et sa traduction. En dernier lieu: Emmanuel LE ROY LADURIE éd. et trad., *Le Voyage de Thomas Platter, 1595-1599*, Paris, 2000, p. 299-300

18. François MARCHETTI, *Explication des usages et coutumes des Marseillois*, t. I (seul paru), Marseille, 1683, p. 233-236.

19. Repris dans A. VAN GENNEP, *Manuel*, *op. cit.*, t. I, vol. VII, 1958, p. 3126.

Montconys (1611-1665): « Le soir, l'on fit bonne collation de ce qu'il y avait de meilleur au vaisseau; selon la coutume des Provençaux, ils mirent la nappe dans la chambre de poupe où étaient 13 couverts, 13 pains et un plat de figues, raisins et amandes, qu'ils y laissèrent toute la nuit et aussi la bûche au feu, après l'avoir auparavant liée d'une corde que tous tenaient et avoir dit trois fois *Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit*; puis ils la mirent au feu et y jetèrent un peu de vin dessus »²⁰.

Cette pratique domestique, dont on a nombre d'autres attestations provençales pour le XIX^e siècle, certaines rassemblées par A. van Gennep²¹, semble avoir décliné au cours de ce siècle avant même que l'on cesse d'utiliser les cheminées à foyer ouvert, la population ne comprenant plus apparemment sa signification propitiatoire. La formule qui était alors prononcée, réduite à l'essentiel, *Si sian pas maï, que fuguen pa men* (si nous ne sommes pas plus nombreux, que nous ne soyons pas moins), est néanmoins couramment utilisée encore, mais comme vœu pour le nouvel an.

Baptiste Bonnet dans son récit de la veillée de Noël en son enfance dans son village natal de Bellegarde dans le Gard rhodanien, qualifie ainsi la procession de la bûche: « O sainte procession, rameau sacré des âmes, chaîne bénie de la famille » et son *grand* récite: « O feu de mes anciens, feu sacré, rends-nous la mémoire de ceux qui ne sont plus [...], fais que nous nous aimions tous et que, comme nous, tous ceux qui viendront ne démarrent jamais du chemin de l'honneur, de l'amour et de la paix [...] ». Son récit, religieusement plus marqué que celui de Mistral, met en évidence que Noël n'est pas encore dans le milieu paysan de son enfance la fête des enfants mais plutôt celle des vieillards, des ascendants. La description déjà citée de la pose du « *Cacha-fuech* » que Paul Canestrier (1889-1956), natif de Tourrette-Levens, envoya à van Gennep comporte cette séquence: « L'ancien [...] faisait réciter le *Benedicite* par un enfant, disait lui-même le *De profundis* pour les parents défunts. Les assistants répondaient aux versets »²².

J'ose à peine citer le très long récit des réveillons de Noël de son enfance à Saint-Rémy que fait Marie Gasquet (1872-1960) en un livre qui semble relever à la fois de l'autobiographie romancée et d'une vision idéalisée de la Provence. Le *brinde* (traduit par « le toast », *sic*) du père au début du repas commence par: « Je lève mon verre à nos morts. Nul de nous cette année n'est allé les rejoindre. Nous sommes en santé, en bonheur, autour de cette table, les chandelles saintes l'éclairent, le *cacho-fio* est allumé. Leur clarté a ramené

20. *Journal des voyages de Monsieur de Montconys*, Lyon, 1665 et rééd. L'attestation des treize pains se retrouve peu après dans F. MARCHETTI, *Explication*, op. cit., p. 229-230.

21. A. VAN GENNEP, *Manuel*, op. cit., t. I, vol. VII, p. 3126-3135. Une des principales étant celle de Th. A. JANVIER, *The Christmas Kalends of Provence*, op. cit., p. 25-32 et 78-83.

22. A. VAN GENNEP, *Manuel*, op. cit., t. I, vol. VII, p. 3117.

les âmes... Ils sont tous là nos morts! [...] Noël, c'est le ciel sur la terre, il nous a ramené nos morts. Vive Noël! ».

Le sens de cette dernière phrase est décrypté par une aînée que l'on soupçonne d'être quelque peu lectrice des bons ouvrages de folklore: « Tu comprends, toute la nuit, c'est un va-et-vient extraordinaire entre le ciel et la terre, m'expliqua Manon. À la suite du bon Jésus, les morts viennent faire un tour chez eux, voir si tout est en ordre »²³.

LA PART DES ENFANTS ET CELLE DES PAUVRES

Noël est un temps d'échanges intenses de cadeaux et de dons codifiés, aujourd'hui surtout de la part des parents à l'égard des enfants, autrefois entre membres de la communauté du village ou du quartier, et en particulier envers les pauvres. Les échanges entre adultes et enfants, au XX^e siècle par l'intermédiaire du Père Noël, ont fait l'objet en 1952 d'une analyse de Claude Lévi-Strauss, « Le Père Noël supplicié », suscitée par une manifestation d'hostilité à l'égard de ce personnage « païen » survenue à Dijon²⁴. Cherchant l'enjeu caché des gestes d'étranges, C. Lévi-Strauss suggère dans l'opposition entre enfants et adultes une opposition plus profonde entre morts et vivants; les enfants, en marge du monde des adultes, seraient dotés de pouvoirs surnaturels et représenteraient les morts. Les adultes dirigerait vers eux leurs suppliques et leurs feraient par l'intermédiaire du Père Noël des cadeaux à nature d'offrandes: « La croyance où nous gardons nos enfants que leurs jouets viennent de l'au-delà apporte un alibi au secret mouvement qui nous incite, en fait, à les offrir à l'au-delà sous prétexte de les donner aux enfants. »

Plusieurs biographes du père de l'anthropologie structurale ont souligné que « cet article n'a jamais été réédité et que C. Lévi-Strauss ne l'a fait figurer dans aucun recueil », peut-être parce qu'il avait perçu quelque fragilité documentaire dans cette incursion en « des questions extérieures à ses recherches »²⁵ – laquelle essuya d'ailleurs quelques critiques d'A. van

23 Marie GASQUET, *Une enfance provençale*, Paris, 1926, p. 144 et 146-147. Le chapitre « L'amitié de Noël » occupe les p. 95-194 sur les 284 p. du livre.

24. Claude LEVI-STRAUSS, « Le Père Noël supplicié », *op. cit.* Ce texte est désormais aisément consultable sur http://classiques.uqac.ca/classiques/levi_strauss_claude/pere_noel_supplie/pere_noel_supplie.html. Cet article prend place dans les travaux menés par son auteur en 1951-1952 sur « La visite des âmes », Claude LEVI-STRAUSS, *Paroles données*, Paris, 1984, p. 245-248.

25. Ces deux citations sont de Denis BERTHELOT, *Claude Lévi-Strauss*, Paris, 2003, p. 205-206, qui évoque des « scrupules » de Lévi-Strauss au sujet de cet article. Marcel HÉNAFF, *Claude Lévi-Strauss*, Paris, 1991, p. 269-272 s'étonne qu'il n'ait pas été repris dans le recueil *Anthropologie structurale* (1959). Il a été en fait réédité du vivant de l'auteur en tirage limité (Pin-Balma, 1994) et il a fait l'objet d'une réédition posthume dans C. LEVI-STRAUSS, *Nous sommes tous des cannibales. Précédé de "Le père Noël supplicié"*, Paris, 2013. La livraison

Gennep²⁶. C. Lévi-Strauss assimile les quêtes collectives effectuées par les enfants « pendant toute la période critique de l'automne, où la nuit menace le jour comme les morts se font harceleurs des vivants » aux cadeaux reçus par chaque enfant dans son cercle familial – seuls ces derniers sont réputés être apportés par le Père Noël²⁷. Mais ces cadeaux individuels sont pour l'essentiel récents²⁸. Et A. van Gennep souligne l'absence d'attestations de quêtes collectives d'enfants ou d'adolescents (la jeunesse) pour Noël, le jour de l'an et le jour des rois en Provence et dans le comté de Nice²⁹. La seule mention qui irait dans le sens de l'analyse de C. Lévi-Strauss que j'ai pu trouver est cette phrase du maire de la Ciotat, Jean-Antoine-Félix Guérin, en réponse à l'enquête du préfet Villeneuve en février 1825 :

« Il était d'usage aussi, dans les familles, aux approches des fêtes de Noël, comme aussi avant celles de la Toussaint, de se faire réciproquement de petits cadeaux de fruits secs, nougats ou bonbons, etc. Ces cadeaux s'appelaient *linquets* [petites langues de pain ?] ou *armos*. Les parrains et marraines manquaient rarement d'en faire à leurs filleuls »³⁰.

Le rapprochement avec l'*armo* est évidemment intéressant. Dans son *Dictionnaire (sic) provençal-français*, achevé en 1789, l'abbé Jean-Jacques-Toussaint Bonnet donne de ce mot la définition suivante :

« *Armo*, s.f. corruption d'*amo*, s.f., voy. *amo*. *Leis armos doou preicatori*: les âmes du Purgatoire. En ce sens, *armo* signifie présent, éternelle; aumône faite dans l'intention que celui qui la reçoit priera Dieu pour les âmes des défunts. C'était l'usage au commencement de ce siècle et je l'ai encore pu observer, que les pauvres et les enfants allaient de porte en porte et de maison en maison le jour de la Toussaint et ils disaient: *fes mi l'armo*, les enfants disaient: *Veni querre l'armo*, les pauvres, *Buen moussu, fé-mi l'armo*...

d'*Incidence*, n° 2, octobre 2006, « Le déni de réalité » est en partie consacrée à l'article de Lévi-Strauss. Voir en particulier Michel CARRY, « La fête des autres », p. 87-110.

26. Dans une note d'A. VAN GENNEP, « L'âge du Père Noël en France », publiée à titre posthume dans le *Bulletin folklorique d'Île de France*, octobre 1957, p. 674-675 où il évoque l'affaire de Dijon sans citer Lévi-Strauss et indique l'ancienneté des attestations de formes de Père Noël en Savoie et Bourgogne. Puis dans A. VAN GENNEP, *Manuel de folklore français contemporain*, op. cit., vol. VII, 1958, p. 2996-3004. À noter p. 3001, note 1, citation de C. Lévi-Strauss, uniquement pour son analyse de l'origine nord-américaine du Père Noël contemporain.

27. Si l'hypothèse centrale de C. Lévi-Strauss fait ordinairement l'objet de mentions déferentes dans les études des ethnologues concernant Noël (en dernier lieu, outre Martyne PERROT, *Ethnologie de Noël op. cit.*, Nadine CRETIN, *Histoire du Père Noël*, Toulouse, 2010), une critique très argumentée lui a été opposée par le sociologue F.-A. ISAMBERT, *Le sens du sacré*, op. cit., p. 183-194.

28. Ce qu'indique bien Martyne PERROT, *Ethnologie de Noël op. cit.*, dans son chapitre « L'enfant passeur », p. 149-189 et dans « Noël, de l'enfant quêteur à l'enfant gâté: le sens d'un passage », *Ethnologies*, t. 29/1-2, 2007, p. 285-302. Voir surtout Michel MANSON, *Histoire(s) des jouets de Noël*, Paris, 2005.

29. A. VAN GENNEP, *Manuel de folklore français contemporain*, op. cit., vol. VII, 1958, p. 2966-2967.

30. F. GASNAULT, P. GOMBERT, F. LAFFE et J. URSCH dir., *Récits de fêtes en Provence au XIX^e siècle*, op. cit., p. 168.

c.-à-d. : je viens prendre, donnés-moi quelque chose et je prierai Dieu pour la délivrance des âmes du Purgatoire... on ne leur donnait pas de l'argent mais du pain et surtout des raisins frais ou secs, des fruits d'hyver; si on la faisait aux pauvres, cette charité, c'était aussi une amitié que l'on faisait à ses neveux, à ses filleuls. Cet usage n'a pas survécu à l'irrégion.»³¹

En fait l'hypothèse de C. Lévi-Strauss semblerait pouvoir s'appliquer plus pertinemment aux pauvres, qui sont, dans la société ancienne, des intercesseurs privilégiés des morts auprès de Dieu, en particulier en faveur des âmes en purgatoire. Parmi de nombreux témoignages (tels ceux de plusieurs correspondants du préfet Villeneuve), mentionnons cette phrase d'un long article souvent cité paru en 1865 dans *Le Mercure aptésien* : « Le jour de Noël est aussi la fête de la charité. Jamais on ne répand autant d'aumônes, jamais la bienfaisance ne se montre aussi active, aussi ingénieuse, aussi prodigue »³². À Marseille, sous Louis XIV, François Marchetti indique en particulier le don du plus gros des treize pains, « qui représente notre seigneur Jésus Christ », qui est coupé en trois parts, « distribué et donné aux pauvres ». Il signale aussi « une coutume qui se pratiquoit dans toutes les familles et qui se garde encore en quelques-unes. C'est qu'on y faisoit pestrir expressement pour les pauvres, à qui l'on distribuoit après avec beaucoup de charité tout le pain que l'on avoit fait [...] Ceux de l'Hôtel-Dieu n'étoient pas oubliés : il y avoit peu de personnes aisées et commodes qui ne leur fist quelque aumône »³³. Ces « donnes manuelles » semblent pouvoir être rapprochées de celles que les héritiers d'un mort devaient faire sous l'Ancien Régime aux pauvres venus assister à ses obsèques, selon ses prescriptions testamentaires³⁴. Il est même possible que le déclin de cette coutume soit dû à Marseille à l'évolution de la distribution de ces dons, qui bénéficient de moins en moins aux « pauvres en liberté » et de plus en plus aux pensionnaires des hôpitaux grâce à un legs monétaire du testateur. Certains hôpitaux faisaient à l'occasion de Noël la quête la plus fructueuse de l'année³⁵.

En milieu rural, hors des réseaux hospitaliers, ces donnes manuelles s'étaient sans doute davantage maintenues. Dans ses *Mémoires et récits*, Mistral évoque « le grand pain calendal que l'on n'entamait jamais qu'après

31. Bibliothèque municipale de Digne, ms 40. Cité dans Régis BERTRAND, « Les passe-temps érudits de l'abbé J.-J.-T. Bonnet, provençaliste inconnu du XVIII^e siècle », *Provence Historique*, t. XXXV, fasc. 141, 1985, p. 319-320. Sur le rôle des parrains : Agnès FINE, *Parrains, marraines : la parenté spirituelle en Europe*, Paris, 1994.

32. Article signé « P. D. », dans *Le Mercure aptésien*, 24 décembre 1865, 27^e année, n° 1379. Quelques indices laisseraient penser que l'auteur était marseillais.

33. F. MARCHETTI, *Explication des usages*, op. cit., p. 230-231.

34. Ce rapprochement est explicite dans une fort bonne enquête ethnologique suisse : COLLECTIF, *Noël dans les cantons romands*, Lausanne, 1980, p. 128.

35. Sur ces « donnes » et cette évolution, Michel VOVELLE, *Piété baroque et déchristianisation, les attitudes devant la mort en Provence au XVIII^e siècle*, Paris, 1973, *passim* et p. 262-263, courbe du produit de la quête de Noël de l'hôpital Saint-Jacques d'Aix.

en avoir donné, religieusement, un quart au premier pauvre qui passait ». Il revient sur ces distributions à propos du nouvel an : « Par tradition, dans notre maison, comme dans plusieurs autres, on distribuait ainsi, au nouvel an, deux fournées de pain aux pauvres gens du village »³⁶. Mistral affirme que, lors des obsèques de son père, « les pauvres gens, avec raison, purent dire, en le plaignant : *Autant de pains il nous donna, autant d'anges dans le ciel l'accompagnet. Amen !* ».

Question plus délicate, celle de la « place du pauvre » à la table familiale ou de la « table du pauvre » que l'on aurait prévue au cas où un pauvre viendrait à passer : ses attestations font référence au passé et il ne me semble pas que l'on ait d'observations ni de témoignages directs de cet acte charitable avant l'époque actuelle et ses repas collectifs organisés par des associations chrétiennes³⁷. Anita Bouverot-Rothacker suggère à propos du « couvert des pauvres (on mettait un couvert supplémentaire) » dont elle ne semble avoir relevé un écho indirect qu'à Cotignac : « Ce pauvre n'est-il pas l'âme des morts de la famille (*les armetto*) que l'on convie à la fête comme on l'avait fait à la Toussaint ? Souvenons-nous de l'expression employée en Provence pour les défunts : *pauvre un tel* »³⁸.

S'agirait-il d'une réinterprétation charitable et rationalisante de la pratique de la table mise pour les morts, portant les « aumônes blanches », qui est surtout attestée en Suisse³⁹ ? Marie Mauron (1896-1986) croit pouvoir assurer que le couvert était mis pour les morts « devant la cheminée où couve sous la cendre l'ardente bûche calendale »⁴⁰. Mais cette attestation très

36. F. MISTRAL, *Mémoires et récits, op. cit.*, p. 25 et 28. Et aussi Th. A. JANVIER, *The Christmas Kalends of Provence, op. cit.*, p. 85 (voir aussi p. 69-70 sur les charités anciennes). Mention également dans Jean BOURRILLY, « La vie populaire » dans Paul MASSON éd., *Les Bouches-du-Rhône. Encyclopédie départementale*, t. XIII, *La population*, Marseille, 1921, p. 411. Autres attestations : A. VAN GENNEP, *Manuel, op. cit.*, t. I, vol. VII, p. 2966-2967 et pour la France, vol. VIII, p. 3180-3181.

37. Outre une phrase assez ambiguë et parfois surinterprétée de F. MARCHETTI, *Explications, op. cit.*, p. 230, signalons Jean RICARD, *Le gros souper*, Marseille, 1955, p. 45-46 (Lamanon et Auriol) et Claude SEIGNOLLE, *Le folklore de la Provence*, Paris, 1963, p. 227 (Bargemon).

38. Anita BOUVEROT-ROTHACKER, *Le gros souper en Provence*, Marseille, 1982, p. 24. L'histoire de l'usage régional de *pauvre* au sens de *feu* ou *regretté* (cf. la citation de M. Pagnol *supra*) reste à faire. Auguste BRUN, *Le Français de Marseille, étude de parler régional*, Marseille, 1931, p. 120 l'atteste bien mais ses références, valant pour l'ensemble des acceptions, sont ambiguës : en fait, ce dérivé ne figure pas dans *Les Provençalismes corrigés* de J.-B. REYNIER (Marseille, 1829 et 1878) et de C.-D. GABRIELLI (Aix-Marseille, 1836) et Mistral ne connaît que *lou pauvre mouart*.

39. À signaler dans COLLECTIF, *Noël dans les cantons romands, op. cit.*, le cliché de la p. 130 légendé « les aumônes blanches » (la table mise : pain et sel avec lampe allumée pour les morts). À noter en revanche, p. 155 la pratique des bougies allumées sur les tombes, présentée comme récente. À compléter par Rose-Claire SCHÛLE, « *Il vaut mieux souffrir du froid maintenant...* », Le purgatoire dans les glaciers » dans Philippe JOUTARD et Jean-Olivier MAJASTRE, *Imaginaire de la haute montagne*, Grenoble, 1987, p. 31-40, remarques aux p. 33 et 39.

40. Marie MAURON, *Ce temps qui passe, le voir passer*, Bruxelles-Paris, 1967, p. 284.

isolée ne semble pas trop fiable et pourrait plutôt être un écho déformé de la pratique que je vais maintenant examiner.

LA TABLE GARNIE POUR LES MORTS

La veillée de Noël se rapprochait en revanche de celle du 2 novembre à la fois par les dons alimentaires aux pauvres et l'abandon symbolique des restes du repas « aux morts ». Il s'agit là du rite le plus significatif et le moins avouable. Si Mistral paraît manifester le souci de souligner voire exalter des traditions qu'il croit caractéristiques de la France méditerranéenne – c'est le cas du *cacho-fio*⁴¹ – il paraît aussi minorer voire passer sous silence d'autres pratiques qui pourraient paraître péjoratives pour les Provençaux – à cause, par exemple, de leur apparente irrationalité qui les met au rang de superstitions. Rien n'indique dans son récit de la veillée de Noël que les Provençaux n'auraient pas desservi la table au soir du 24 décembre, non plus que dans celui de Thomas A. Janvier. De fait, les attestations sont beaucoup plus rares et souvent tardives. On notera que dans la compilation élaborée au début du ^{xx}^e siècle par M^{sr} Alphonse Chabot, curé de Pithiviers, *La Nuit de Noël*, dans un but qui semble être d'émouvoir et d'édifier, cette pratique est brièvement signalée comme inspirée par « la coutume des anciens seigneurs » et sans la moindre allusion aux morts⁴².

La plus ancienne attestation du fait est fournie, là encore, par le récit de Thomas Platter déjà mentionné, qui s'achève par la remarque : « on laisse la table couverte pendant toute la nuit et on met dessus un demi-verre de vin, du pain, du sel et un couteau, comme j'ai vu moi-même (faire) le tout ». Montconys signale également dans son récit de la Noël de 1646 que l'on n'a pas desservi la table. À Marseille, sous Louis XIV, François Marchetti ne parle pas expressément de cette pratique qu'il pouvait juger difficile à justifier mais il souligne le caractère quasi miraculeux qui est attribué aux débris du repas : « Cela est cause que le peuple a grand soin d'en conserver les restes »⁴³.

Dans un article paru en 1845 dans *l'Illustration*, le poète-ouvrier toulonnais Charles Poncy (1821-1891) énumère les principaux usages de la Noël provençale : il signale la pose de la bûche, la quête de Noël, insiste sur les charités des enfants à l'égard des pauvres et observe : « Dans les campagnes où l'esprit de superstition n'est pas déraciné encore, on ne manque pas de laisser, cette nuit-là, sur la table, la part des morts. C'est pourtant une preuve

41. Le *cacho-fio* était en fait pratiqué avec des variantes en d'autres aires : les attestations rassemblées par A. VAN GENNEP, *Manuel*, *op. cit.*, t. I, vol. VII, p. 3063-3163 – soit cent pages – le prouvent.

42. M^{sr} [Alphonse] CHABOT, *La Nuit de Noël dans tous les pays*, Pithiviers, 1912, p. 31.

43. F. MARCHETTI, *Explication*, *op. cit.*, p. 238-239.

touchante de souvenir que celle qui admet ainsi les morts aux festins des vivans »⁴⁴.

En 1853, un autre poète-ouvrier déjà cité, le Marseillais François Mazuy, se borne à mentionner que « la table demeure ouverte pendant les trois jours de la fête. On se contente de relever la nappe quand on quitte la table »⁴⁵.

Joseph Bourrilly (1878-1929) se veut plus explicite en 1921. C'est que ce magistrat est un « folkloriste » qui a aidé Mistral à créer le Museon arlaten puis a enquêté au Maroc où il a été nommé et surtout qu'il situe ce geste dans un passé révolu : « Le soir du gros souper, la table n'était pas desservie : on relevait seulement les angles de la nappe et l'on amoncelait au centre les miettes du repas : pendant la nuit, les *armeto* (âmes des morts) venaient picorer ces reliefs. On les répandait le lendemain dans les champs pour la bénédiction des récoltes »⁴⁶. En fait, il s'inspire vraisemblablement d'un passage de C. Sénès dit la Sinse (1827-1907), qui considère d'ailleurs cette « antique et drolatique coutume » comme « une idée saugrenue, une superstition, ce chiendent de l'esprit »⁴⁷.

En 1936, Marcel Provence (1892-1951) plagie à sa manière ce passage dans son hâtif et complaisant *Noël au pays de Provence*. Il commente : « nous savons que les âmes des morts, *leis armeto*, sont irritables. Elles le sont surtout les deux nuits de la Toussaint. À Noël, ne les oubliez pas, laissez leur miettes »⁴⁸.

En dernier lieu, un informateur de Claude Seignolle pourrait répéter vers 1960 des réminiscences d'informations livresques : « La table n'est pas desservie. On relève seulement les coins de la nappe. La nuit, dit-on, les âmes des morts de la famille viennent se restaurer. On dit aussi *les anges* »⁴⁹.

La Noël est moment privilégié de réunions pour resserrer les liens entre parents et transmettre ainsi une mémoire familiale, elle constitue aussi une période sans équivalent de reprise d'année en année des traditions, des recettes transmises de mère à fille et même d'utilisation de la langue *dei veire*, en particulier par des cantiques lors des célébrations liturgiques. La réitéra-

44. Charles PONCY, « Fêtes populaires du Midi de la France. La Noël », *L'Illustration, journal universel*, t. VI, n° 148, 27 décembre 1845, p. 263-264.

45. F. MAZUY, *Essai historique*, *op. cit.*, p. 173.

46. J. BOURRILLY, « La vie populaire », *op. cit.*, p. 411.

47. C. SENES dit la Sinse, *Provence. Vieilles mœurs, vieilles coutumes. Descriptions et origines*, Toulon, s. d. (1905) p. 211-215.

48. MARCEL PROVENCE, *Noël au pays de Provence*, Aix, 1936, p. 20. A. BOUVEROT-ROTHACKER, *Le Gros souper*, *op. cit.*, p. 49, témoigne en revanche de la perte de sens de l'usage et de sa disparition.

49. C. SEIGNOLLE, *Le folklore de la Provence*, *op. cit.*, p. 226.

tion de gestes, de petits rituels, à la même date de l'année donne l'illusion de leur reprise inchangée de génération en génération, qu'exprime par exemple l'Avignonnais Alphonse Rastoul en 1836 : « Ne croyez point que le caprice ou le hasard président seuls à ce repas. Tout est fixe, immuable. Ainsi faisaient les ancêtres, ainsi font les descendants »⁵⁰.

Citons deux exemples, d'un genre bien différent, de l'impression d'une *présence* :

E. Rougier (1857-1926), dans son poème « Le gros souper » :

« L'âme d'un aïeul mort sort à chaque flambeau [...] »

Ils sont tous là les disparus ! chut, c'est merveille,

Ce souvenir de la Noël qui les réveille [...]

Ils sont là, prenant part aux agapes sereines,

Et cueillant, d'un beau geste amorcé, les « carènes »⁵¹.

Plus récent, voici un témoignage d'expérience de communication avec les ancêtres d'une adepte de généalogie familiale : « Une chose extraordinaire que j'ai éprouvée... ça a été extraordinaire. J'étais plus sur terre [...]. C'était à la messe de minuit [...]. J'ai réalisé que tous mes ancêtres étaient allés à la messe de Noël dans cette église-là et j'ai eu l'impression, vraiment, qu'ils étaient là »⁵².

UN TERRITOIRE DE L'HISTORIEN

Il n'est pas d'emblée facile de tirer parti de ces récoltes des folkloristes et ethnologues, faites d'indices de pratiques stratifiées et réinterprétées que Michel Vovelle a naguère fort pertinemment qualifiées de « miettes de traditions et traditions en miettes ». L'historien doit s'y efforcer pourtant car, faute de recherches historiques approfondies sur les rituels domestiques de la Noël à travers les temps, il ne dispose guère pour l'heure d'autres renseignements au sujet des usages familiaux anciens que ce « trésor de connaissances rassemblées par voie d'enquête orale, auxquelles aucune source écrite ne nous fera parvenir »⁵³. De fait, la recherche historique permettra surtout de découvrir de nouvelles attestations dans des textes narratifs, descriptifs ou de témoignage et surtout d'élucider des allusions dans des sources d'origine

50. Alphonse RASTOUL, *Tableau d'Avignon*, Avignon, 1836, p. 46-47.

51. Elzéard ROUGIER, *Les Marseillais d'hier*, Marseille, 1914, p. 140. Signalons le sonnet « Noël » dans Hippolyte MATABON, *Après la journée, premières et nouvelles poésies*, 2^e éd., Marseille, 1886, p. 99-100, qui évoque uniquement les morts de la famille, absents de la fête.

52. Danielle MUSSET, « La généalogie : de l'enquête à la quête » dans Christian BROMBERGER dir., *Passions ordinaires. Du match de football au concours de dictées*, Paris, 1998, p. 134.

53. Michel VOVELLE, *Idéologies et mentalités*, Paris, 1982, p. 110. Pour une mise en perspective historique des données ethnologiques : Michel VOVELLE, *Les métamorphoses de la fête en Provence de 1750 à 1820*, Paris, 1976.

surtout privée tels que livres de raison, comptabilité de ménages, correspondance, mémoires⁵⁴. La question qui nous occupe ici se situe à l'intersection de plusieurs problématiques actuelles pour lesquelles la veillée de Noël pourrait être un observatoire privilégié : l'histoire du for privé, de ses pratiques et de ses représentations, l'histoire de la famille dans ses rapports entre ses membres vivants et morts, l'histoire des représentations. Encore faudrait-il que soient investis plus systématiquement dans toute leur épaisseur historique ces aspects de la vie ancienne qui ont surtout intéressé jusqu'ici sociologues et ethnologues.

Régis BERTRAND

*
* * *

RÉSUMÉ

Dans quelle mesure le souvenir des morts semble avoir été présent en Provence pendant les séquences domestiques de Noël, une des fêtes chrétiennes les plus importantes de l'année liturgique ? Sont examinées ici, diverses attestations d'allusions aux morts lors de la « bénédiction de la bûche » (*cacho-fio*), les cadeaux aux enfants (selon C. Lévi-Strauss), la « part des pauvres » (dons de nourriture aux pauvres ou association d'un « pauvre » au sens large au repas de Noël, l'usage de ne pas desservir la table du réveillon « pour les morts ». L'étude invite à conduire, à partir de ces données rassemblées par les ethnologues, une recherche historique sur les pratiques domestiques de Noël.

ABSTRACT

To what extent the memory of the deaths seems to have been present in Provence during the domestic sequences of Christmas, one of the most important Christian holidays of the liturgical year? Diverse attestations of allusions to the deaths are examined here, during the "blessing of the log" (*cacho-fio*), the presents to the children (according to C. Lévi-Strauss), the "part of the poor people" (gifts of food to the poor people or the association of a "poor man" lato sensu in the Christmas dinner, the custom not to clear the table of the Christmas Eve "for the deaths". The study invites to extend, from these facts collected by the ethnologists, a historic enquiry on the domestic practices of Christmas.

54. Encore que les cérémoniaux et comptabilités d'institutions publiques, communautés d'habitants ou hôpitaux, puissent parfois se faire l'écho, par des achats ou des distributions, des usages alimentaires spécifiques à certaines fêtes.